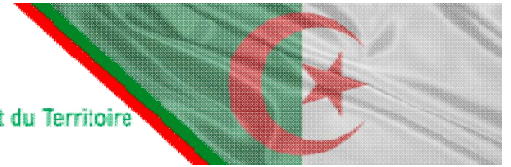




République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et de l'Aménagement du Territoire



NOTE DE CADRAGE

**« ATELIER DE RESTITUTION DES LIVRABLES DE L'OPERATION
PILOTE D'ADRESSAGE »**

(22-26 MAI 2022, TLEMCEM)

Avril 2022

OBJET ET CONTEXTE

En application des termes de la convention mise en vigueur le mois de mars 2021, portant la réalisation de la phase expérimentale du projet du Référentiel National d'Adressage (RNA) au niveau des communes pilotes de la wilaya d'Oran, à savoir ; Oran, Bir El Djir, Arzew, Es-Senia et Ain el Turc, le comité national d'adressage a décidé de programmer un atelier de restitution, afin de présenter les livrables de ladite phase expérimentale, à savoir ;

1. **Les (100.000) adresses officielles**, normalisées et géo-localisées, produites par la cellule opérationnelle d'Oran ;
2. **La plateforme du RNA** dédiée à la numérisation des bases de données adresses, développée par l'ASAL ;
3. **Normalisation des données adresse :**
 - **Le Guide procédural** de l'opération d'adressage adopté en tant que Norme Algérienne (NA), rédigé par le comité national d'adressage ;
 - **Le cahier des prescriptions techniques (CPT) ;**
 - **Le modèle conceptuel des données adresse (MCDA);**
4. **Le tableau de bord numérique de suivi et d'évaluation** de la baptismation des voies, lieux et édifices publics et de numérotation des accès des constructions, et son manuel d'utilisation;
5. **Les Prototypes applicatifs** de mise en exploitation des adresses produites :
 - Application de visualisation cartographique et de recherche d'une adresse à partir de la base de données du RNA ;
 - Application de navigation entre deux adresses ;
 - Application pour la gestion et suivi des projets affectés dans les zones d'ombre ;
 - Utilisation des logiciels SIG sur la base du RNA pour la génération rapide des cartes thématiques selon les priorités et besoins des collectivités locales ;
 - Outil de localisation et d'analyse des domaines métiers des collectivités locales ;
 - Application pour l'orientation des interventions d'urgence.

Cet atelier de restitution sera suivi d'une session de formation au profit des (58) points focaux des wilayas chargés de l'opération d'adressage, et qui sera consacrée aux thématiques suivantes :

- a) Les cadres organisationnels et procéduraux de l'opération de baptismation des institutions, voies et édifices publics ;
- b) Les règles et méthodes de numérotation des accès des constructions ;
- c) La numérisation des bases de données adresses et leur jointure spatiale sur des fonds cartographiques.

Dans cette perspective, il convient de noter que le domaine d'identification des lieux habités a fait l'objet d'un ensemble de textes juridiques et

règlementaires, notamment le texte référence de l'opération d'identification des lieux habités, à savoir le décret présidentiel n°14-01 du 05 Janvier 2014, fixant les modalités de baptisation ou de débaptisation des institutions, lieux et édifices publics,

Les objectifs du projet ont été identifiés, le 19 mai 2014, lors de la réunion des Secrétaires Généraux des Ministères concernés, donnant lieu à un plan d'action de l'opération ayant été affiné, selon des échéances bien fixées, dans le cadre du comité mixte d'adressage, installé le 28 octobre 2017, conjointement avec les représentants des secteurs et institutions dûment concernés.

A cet effet, trois (03) phases ont été mises en exergue, en déterminant les délais d'exécution de chaque phase:

1. **phase de dénomination** : lancée en mai 2014 et qui consiste à attribuer des noms aux voies, institutions et édifices publics conformément à la réglementation en vigueur, et qui sont désignées « objets de référence» ;
2. **phase de numérotation** et exécution des plans d'adressage : lancée en juin 2015, qui consiste à attribuer des numéros aux accès des constructions et des habitations, qui sont désignés « objets adressables» ;
3. **phase de numérisation** ; conception des supports techniques du projet: qui consiste le traitement numérique des données adresses communales et leur affectation à des coordonnées géographiques, dont la phase expérimentale a été lancée le mois de mars 2021.

Dans un contexte marqué par la nouvelle dimension économique des collectivités territoriales et aux impératifs du développement local, la plateforme du Référentiel national d'adressage (RNA) intervient en tant qu'identifiant géographique majeur qui servira à formuler des bases de données croisées sur toutes les potentialités socioéconomiques de la collectivité, ainsi à prévoir des instruments de gestion en harmonie avec les spécificités de chaque territoire, et ce, via des tableaux de bord et des applications automatisées de géo localisation.

Le constat enregistré durant le lancement de l'opération est décrit comme suit:

- Absence flagrante de dénominations de **plusieurs lieux, voies et rues publics**, avant le lancement de l'opération en 2014 ;
- Contraintes de localisation des différents services publics de l'Etat, à savoir SONELGAZ, POSTE, VOIRIES, EAUX, SECURITE, CADASTRE, SAMU,...etc ;
- Difficultés de localisation des différents services publics pour les citoyens ;
- Difficultés des interventions des différents prestataires et opérateurs publics et privés.

OBJECTIFS

L'Opération d'adressage demeure ainsi, un outil de gestion innovant, et qui vise à asseoir une gouvernance locale basée sur des normes universelles, à travers l'exploitation des données adresses produites par les communes, et ce en utilisant des tableaux de bord de suivi et de gestion et aussi à l'aide des applications automatisées, et cela, en vue de garantir une prise en charge optimale et effective des services publics et d'assurer un développement harmonieux des territoires.

Les objectifs assignés à cette rencontre :

- Mettre en relief les résultats de l'opération pilote d'Oran et ses réalisations, notamment en termes de production des adresses officielles, normalisées et géo localisées;
- Mettre en valeur le corpus des adresses produites et prévoir les modalités de leur mise en exploitation ;
- Partage d'expériences et échanges de bonnes pratiques entre les points focaux d'adressage, afin d'identifier toutes les contraintes et entraves à l'opération au niveau local et recenser les solutions pour y remédier selon les spécificités de chaque territoire;
- Retour d'expérience de l'opération pilote d'Oran, et préparer les conditions favorables de généralisation du RNA à l'ensemble du territoire national;
- Création d'un premier noyau de formateurs outillés des supports nécessaires à savoir le guide procédural et le manuel d'utilisation, qui prendront en charge la vulgarisation des applications du RNA au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya d'Oran;
- Renforcement des capacités des points focaux d'adressage en matière de maîtrise des procédures de dénomination des lieux et édifices publics et numérotation des accès des constructions;
- Introduction aux modes opératoires de numérisation des bases de données adresses;
- Sensibilisation de toutes les parties prenantes (points focaux, wilayas, communes, citoyens, cellules adressage,etc) sur l'utilité des adresses comme identifiant unique dans la gestion des villes tout en positionnant la commune en tant qu'utilisateur et producteur des données adresse;
- Initiation sur les normes et standards de l'opération d'adressage, ainsi que les nouvelles méthodes adaptées de numérotation des accès des constructions et des habitations.

RESULTATS ATTENDUS

- Gestion automatique du suivi et d'évaluation de l'opération d'adressage ;
- Insuffler une nouvelle dynamique au projet d'adressage au niveau local et mettre en valeur ses apports socio-économiques sur la collectivité locale ;
- Unifier et homogénéiser les procédures de baptisation des voies, lieux et édifices publics, et de numérotation des accès des constructions et des habitations ;
- Désignation de (58) formateurs aptes à généraliser les produits du RNA au niveau national et à veiller sur la continuité du processus de réalisation à travers la formation des membres de la cellule communale d'adressage ;
- Mise en place d'un plan d'action national de généralisation de la plateforme du RNA sur l'ensemble du territoire national ;
- Sensibilisation et médiatisation du projet national d'adressage.

PARTICIPANTS

Cette rencontre regroupera tous les acteurs clés ayant participé à la conception et au développement du Référentiel National d'Adressage, à savoir, les représentants des institutions et organismes suivants:

- Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, représenté par :
 - La Direction de la Gouvernance Locale (DGL) ;
 - La Direction de la Formation ;
- Ministère de la Défense Nationale représenté par :
 - L'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT) ;
 - Le Conseil National de l'information Géographique (CNIG) ;
 - La Direction de la Télématique (DT/CGN).
- Ministère des Moudjahidine et des ayants droits ;
- Ministère de la Poste et des Télécommunications ;
- L'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) ;
- Le Centre des Techniques Spatiales d'Arzew (CTS) ;
- L'Agence de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la wilaya d'Alger (URBANIS) ;
- Opérateurs économiques représentés localement :
 - Algérie Poste ;
 - Algérienne des Eaux (ADE) ;
 - SONELGAZ ;

- Services des Impôts.
- Directeur de l'incubateur de l'université de Tlemcen ;
- Startups et porteurs de projets :
- ❖ Population cible de la formation : les (58) points focaux chargés de l'adressage.

Également, cette rencontre nationale de restitution, regroupera tous les acteurs locaux concernés par l'opération d'adressage à savoir :

- Le Wali ou son représentant ;
- Les représentants des cinq (05) communes pilotes, membres de la cellule opérationnelle d'Oran ;
- Directeur des Moudjahidine de wilaya ;
- Directeur des transmissions Nationales de wilaya ;
- Directeur de la Poste et des Télécommunications de wilaya. ;
- Les formateurs et experts relevant de l'école des ingénieurs de la ville de Tlemcen.

FORMAT ET ORGANISATION

Le format de la rencontre sera sous forme d'un regroupement national portant sur la présentation des résultats de la phase expérimentale et de la formation des formateurs, et qui sera organisée comme suit :

- Une (01) séance plénière dédiée à la présentation des livrables du projet d'adressage ;
- Trois (03) ateliers de formation ;
- Une (01) journée consacrée à la séance de clôture et lecture de la déclaration de restitution.

SEANCE PLENIERE :

- Le Mot inaugural de Madame et Messieurs:
 - Le Ministre ou de son représentant ;
 - Le Wali ou de son représentant ;
 - La Directrice de la Gouvernance Locale.
- Les interventions et présentations:
 - « **projet national d'adressage : état des lieux et perspectives** », représentant de la DGL/DGCL ;
 - « **phase expérimentale d'Oran : 100.000 adresses produites !** », point focal de la wilaya d'Oran ;
 - « **tableau de bord numérique de suivi et d'évaluation de l'opération d'adressage** », développeur représentant du CTS/ASAL ;
 - « **solution SIG-Web de numérisation des données adresses** », développeur représentant du CTS/ASAL ;
 - « **Guide procédural de l'opération d'adressage adopté en tant que Norme Algérienne (NA)** », représentant du CNIG ;

- « **Prototypes d'applications de mise en exploitation des adresses produites** », développeur représentant du CTS/ASAL ;
- « **expérience de la wilaya d'Alger en matière de numérisation des bases de données adresses**», présentée par la DG de l'EPIC URBANIS ;

ATELIERS DE FORMATION :

Les (58) points focaux seront repartis en trois (03) groupes sous forme de workshop, autour de thématiques suivantes :

- **Module 01** : Cadres organisationnels et procéduraux de l'opération de baptisation des institutions, voies et édifices publics;
- **Module 02**: Les règles et méthodes de numérotation des accès des constructions :
- **Module 03** : La numérisation des bases de données adresses et leur jointure spatiale sur des fonds cartographiques.

Les travaux des ateliers thématiques ciblés seront un lieu de rencontres de focus métiers animés par des panels multidisciplinaires regroupant des professionnels métiers, des experts, et des spécialistes qui vont débattre autour des actions d'adressage.

Nb. Il est proposé d'élaborer **un questionnaire de sondage** à diffuser aux points focaux en vue de recueillir leurs contraintes et préoccupations dans la conduite du projet d'adressage au niveau local.

REMISE SYMBOLIQUE DES ATTESTATIONS DE PARTICIPATION AU PROFIT DES POINTS FOCaux D'ADRESSAGE : dans le but d'encourager et d'accompagner les points focaux, il est prévu en marge de la rencontre, la remise symbolique des attestations de participation au profit des (58) points d'adressage.

Par ailleurs, il est important de noter que le projet du Référentiel National d'Adressage présente une opportunité aux startups pour s'intégrer à ce système d'identification géographique, notamment par la proposition de projets innovants en matière de mobilité urbaine et la géolocalisation afin d'accompagner les collectivités locales et leurs établissements dans l'optimisation de leurs interventions.

Le secrétariat technique qui sera chargé du reporting de la rencontre, sera assuré par les membres du comité mixte d'adressage.

PLANS PROMOTIONNELS ET COMMUNICATIONNELS

En marge de cette rencontre et en l'accompagnant par des espaces interactifs d'innovation, il est judicieux qu'ils soient animés par des entités spécialisées en matière de l'information géographique, en faisant appel à toutes les producteurs de l'information géospatiales aux fins d'exposer et de présenter leurs produits et bonnes expériences et pratiques, à caractère innovant,

menés dans le domaine d'utilisation de l'information géographique et ses apports socioéconomiques.

Cette démarche consiste à prévoir des activités à caractère inventif susceptibles d'incarner une image promotionnelle sur l'information géographique aux différents programmes engagés, notamment dans le domaine économique, social et culturel, en tant que segment essentiel au développement local.

Ce programme d'accompagnement et l'identification des activités promotionnelles et des supports communicationnels y afférents, visent à faire valoir les efforts déployés par l'Etat en terme de promotion de l'information géographique et son usage dans la prise de décision et ce à travers la présentation des projets innovants ayant été menés par des institutions spécialisées autour de l'impact de l'adressage sur les activités socio-économiques au niveau local.

En matière de médiatisation il est proposé ce qui suit :

- **Prévoir des appels à contribution et/ou à projet** destinés à toutes personnes susceptibles d'apporter des contributions enrichissantes dans l'exploitation des adresses dans l'amélioration de la gestion locale ;
- **Préparer un communiqué et/ou un article** sur le rôle du référentiel national d'adressage dans le développement local, à publier sur tous les supports communicationnels du MICLAT, à savoir ; (site officiel, page Facebook, ...etc.) ;

CONTENUS PEDAGOGIQUES DES ATELIERS DE FORMATION

Module 01 : Cadre organisationnel et procédural de l'opération de baptisations des institutions, voies et édifices publics :

- Aspects juridiques et réglementaires ;
- Etat des lieux et inventaires des objets à baptiser : le plan de panneautage de baptismation ;
- Proposition de baptismation et de débaptisation : parties initiatrices ;
- Examen et validation des propositions de baptismation : commission habilitées ;
- Consécration, matérialisation et entretien des plaques de baptismation ;
- Cas d'étude et exercice de simulation.

Module 02 : Les règles et méthodes de numérotation des accès des constructions :

- Etat des lieux et inventaires des accès à numérotter : le plan de panneautage de numérotation ;
- La méthode linéaire séquentielle de numérotation ;
- La méthode linéaire métrique de numérotation ;
- Matérialisation et entretien des plaques de numérotation ;
- Cas d'étude et exercice de simulation.

Module03 : La numérisation des bases de données adresse et leur jointure spatiale sur des fonds cartographique :

- Initiation sur les SIG ;
- Utilisation de l'application du tableau de bord numérique de l'opération d'adressage ;
- L'intégration des données adresse sur fond cartographique.
- Cas d'étude et exercice de simulation.

DATE, LIEU ET ESTIMATIF PARTICIPANT (E) S :

Date : 22-26 mai 2022

Durée : Cinq (05) jours

Lieu : Ecole Nationale des Ingénieurs de la Ville de Tlemcen (ENIV)

Public : Cent (100) personnes

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

- la standardisation des méthodes et procédures de mise en place des bases des données adresses, conformément aux normes universelles ;
- la mise en place dès le lancement des livrables, d'une infrastructure réseau, des capacités d'hébergement, des serveurs adéquats et des ressources humaines, ...etc, afin de garantir la réussite de la généralisation de ce projet RNA ;
- La généralisation du guide procédural qui sera vulgarisé aux cellules communales d'adressage pour leur servir d'outil méthodologique dans la concrétisation de ce mécanisme référentiel ;
- La mise en service du volet applicatif pour exploiter et gérer l'information adresse (applications automatisées et logiciels) ;
- La détermination du modèle économique pour exploiter le produit du RNA et les différents modes de gestion, d'exploitation, de financement et de commercialisation ;
- la sensibilisation de la population quant à l'importance de l'adressage et leur démontrer qu'ils constituent les premiers impactés par les changements qui en découlent ;
- le déploiement d'un plan communicationnel afin d'assurer une Large médiatisation du projet d'adressage ;
- l'adoption de l'adressage comme outil d'aide à la décision à travers son intégration aux documents locaux de gestion.